

Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques
Bidart
rue Erretegia

Lotissement de Altoura ou Parc basque

Références du dossier

Numéro de dossier : IA64003029
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bidart (commune)
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement
Appellation : Lotissement de Altoura, Lotissement Parc basque

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2017, AP, 128, 129, 136, 137, 230, 231, 296, 297

Historique

D'après les matrices cadastrales, en 1925, Elie Jacob acheta les parcelles 512 et 515 de la section D du plan cadastral de 1831 dans le but d'y aménager un lotissement. A cette période, il vivait, avec sa femme Isabelle Lehmann (1882-1959), entre Paris et Biarritz où il avait en charge la vente de villas et de lotissements dont celui de l'[Ermitage](#) à Bidart. Il était également l'administrateur des temples consistoriaux de Paris et l'administrateur honoraire du temple de Biarritz. A Bidart, il fit appel aux architectes et géomètres Maras et Rateau pour élaborer le plan de lotissement sur lequel figure un réservoir d'eau nécessaire au bon approvisionnement des 10 lots. Le lotissement fut accepté par la préfecture en mai 1926 et à partir de 1927 la revue locale "*La Gazette de Biarritz-Bayonne et Saint-Jean-de-Luz* " fit la promotion des terrains à vendre : "*Bidart, Parc Basque, lots de 600 mètres carrés, belle vue de mer et montagne. Prix: 70 francs le mètre carré*". Un groupe d'électrogène fut également installé mais seulement une maison fut construite à la fin des années 1920, la villa Mahiena. C'est à partir des années 1970 que les lots furent ensuite construits.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1925 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Henri Rateau

Description

Le lotissement est situé au nord de la place centrale de Bidart qu'il surplombe. Il se divise en 10 lots de tailles et de formes différentes. Ces derniers se répartissent de part et d'autre d'une impasse accessible depuis la rue Erretegia et se terminant en rond-point.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Pyrénées-Atlantiques Matrice cadastrale de Bidart, propriétés foncières bâties, 1910-1957**
Matrice cadastrale de Bidart, propriétés foncières bâties, 1910-1957.
case 275
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau : E dépôt Bidart 1G5

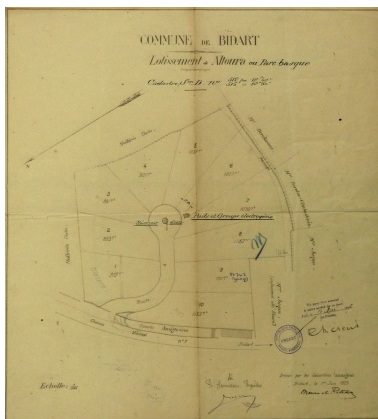
Périodiques

- **L'univers israélite 28 octobre 1927**
"N'oublions pas le Temple de Biarritz". *L'univers israélite*, 28 octobre 1927.
P. 28.

Illustrations



Cadastre ancien de 1831 : détail de la section D et de la parcelle 515 acquise par Elie Jacob en 1925.
Phot. Maïté Ehlinger
IVR72_20186401937NUC1A



Plan du lotissement, 1er juin 1925, Maras et Rateau.
Phot. Maïté Ehlinger
IVR72_20186401936NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Bidart (IA64002964) Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, Bidart
Les lotissements de la commune de Bidart (IA64003050) Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, Bidart

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Villa Mahiena (IA64002978) Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, Bidart, 16 rue Erretegia

Auteur(s) du dossier : Maïté Ehlinger

Copyright(s) : (c) Commune de Bidart ; (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Cadastre ancien de 1831 : détail de la section D et de la parcelle 515 acquise par Elie Jacob en 1925.

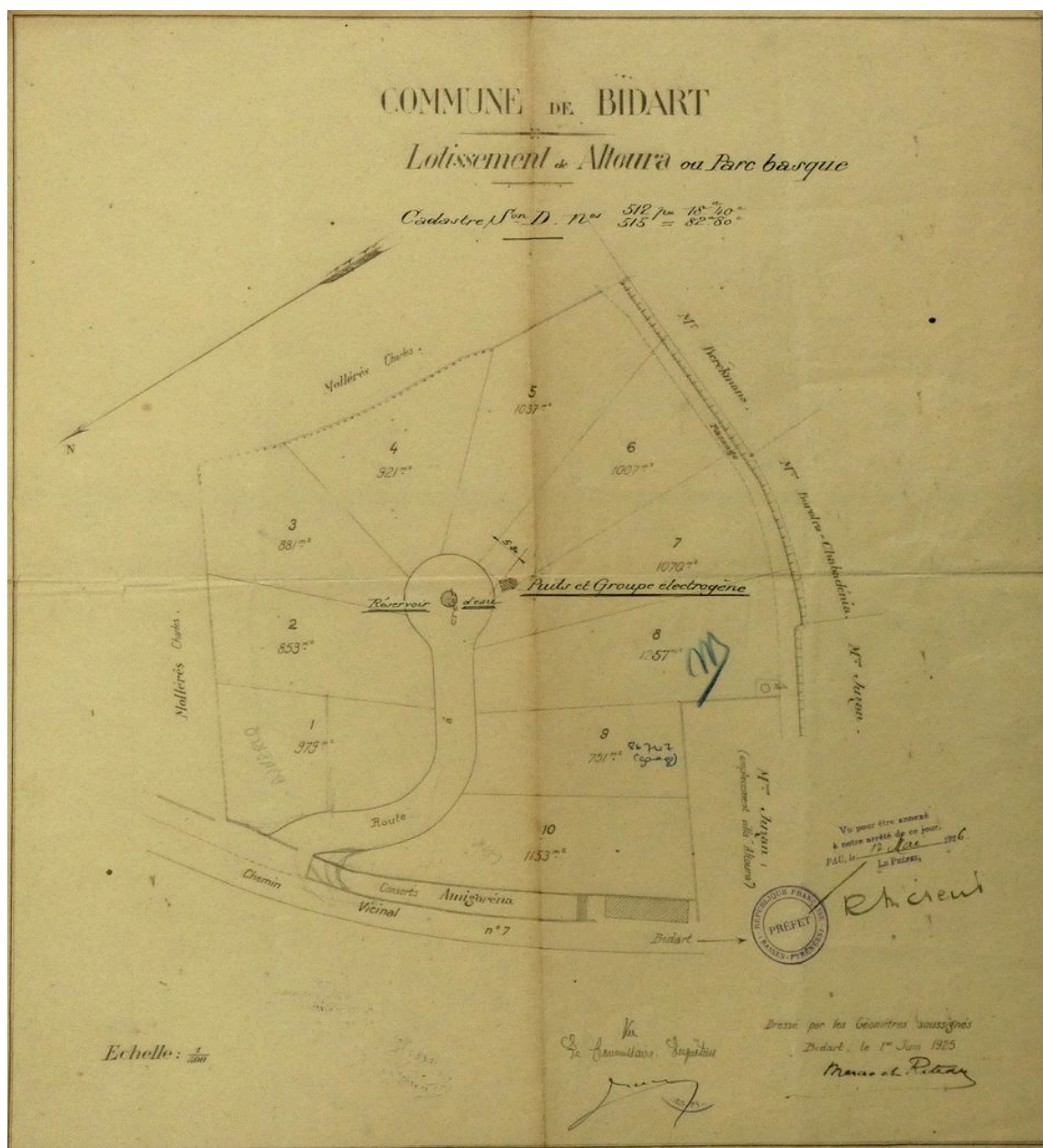
Référence du document reproduit :

- **AD Pyrénées-Atlantiques. Atlas cadastral napoléonien, 1831**
Atlas cadastral napoléonien, 1831.
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau : E dépôt Bidart, 1G1

IVR72_20186401937NUC1A

Auteur de l'illustration : Maïté Ehlinger

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Commune de Bidart
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du lotissement, 1er juin 1925, Maras et Rateau.

Référence du document reproduit :

- **AM Bidart, Urbanisme, 108, Permis de construire.**
Permis de construire, à partir de 1945.
Archives municipales, Bidart : 108

IVR72_20186401936NUC2A

Auteur de l'illustration : Maïté Ehlinger

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Commune de Bidart
communication libre, reproduction soumise à autorisation